

Ils sont vent debout contre « l'invasion éolienne » en Nouvelle-Aquitaine

165 associations sont mobilisées contre des 274 projets de parcs éoliens en région Nouvelle-Aquitaine, et onze d'entre elle attaquent au tribunal administratif de Bordeaux le Sradet de la Région Nouvelle-Aquitaine. Celle-ci réplique que son ambition de doublement de la production éolienne, projection des objectifs nationaux, ne se fera pas contre les territoires.

Par Simon Barthélémy publié le 08/07/2020 à 06h00

Adopté en décembre dernier, le Sradet (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) fixe les ambitions de la région Nouvelle-Aquitaine sur ces questions. Son 51^e objectif prévoit une production éolienne passant de 4140 gigawattheures (GWh) à 10350, soit une multiplication par 2,5 de sa production électrique d'origine éolienne d'ici 2030.

« C'est une aberration puisque la Nouvelle-Aquitaine produit déjà 57 terawatt-heure et en consomme 40, cela ne répond donc pas à un besoin impératif, d'autant que la part des énergies renouvelables dépasse déjà l'objectif de 23% de l'électricité consommée », estime Jean-Loup Revérier, de l'association de Défense des Marais de l'Estuaire.

Celle-ci est une des 165 associations mobilisées contre l'un des 274 projets éoliens en Nouvelle -Aquitaine – en l'occurrence un parc de 40 éoliennes porté par EDF sur la rive droite de la Gironde, dans les marais non loin de la centrale nucléaire du Blayais. D'autres associations prétendent défendre des « sites emblématiques de Nouvelle-Aquitaine défigurés ou menacés par l'éolien », comme la forêt de la Double et la Vallée de la Dronne.

« Excès de l'éolien »

Ces organisations ont le soutien de trois présidents de départements, dont l'ex ministre Dominique Bussereau (Charente-Maritime) qui critique « les excès de l'éolien » dans un message vidéo transmis ce mardi au Club de la presse de Bordeaux, et relayé par 9 représentants (tous masculins) des associations.

Ils ont présenté le recours déposé par onze d'entre elles contre le Sraddet – déposé en juin au tribunal administratif, il ne devrait toutefois pas être examiné avant un an ou deux. Ils comptent faire valoir la contradiction entre le 51^e objectif et d'autres qu'elles approuvent, dont la préservation de la biodiversité et des terres agricoles.

« Je suis plutôt un écolo de la première heure et j'étais plutôt favorable aux éoliennes, mais on change vite d'avis quand on étudie le dossier, estime Stephan Pelletier, gérant d'un camping à Milhac de Nontron (Dordogne). Le lobby de la FEE (fédération de l'énergie éolienne) est plus entendu que les professionnels du tourisme, alors qu'on représente 9% du PIB régional. Si j'ai un parc éolien avec des mats de 200 mètres alors que l'arbre le plus haut du village en fait 25, je ferme boutique et je ne serai pas le seul. Les clients du nord de la France viennent chez nous car il y a des insectes et des oiseaux, on ne veut pas subir cette nouvelle pollution. »

Les anti-éoliens s'alarment que la Nouvelle-Aquitaine passe de 677 éoliennes actuellement en service dans 105 parcs à 2790 dans 462 centrales si les projets autorisés, en instruction ou en projet voient tous le jour. Ils fustigent le « déni de démocratie » présidant à l'installation de grands groupes portant des projets de parc, ou à la validation du Sraddet par la commission d'enquête publique malgré environ 90% d'avis défavorables à l'éolien sur les 341 observations recueillies)

Vice-présidente du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine en charge du climat et de la transition énergétique, Françoise Coutant répond que la préparation du Sraddet a donné lieu à de nombreuses réunions publiques où les anti-éoliens se sont peu manifestés :

« Le projet a été coconstruit avec les habitants, il n'est pas sorti de ma tête ou des services. Notre priorité, c'est la sobriété et l'efficacité énergétique, mais on aura besoin de plus d'énergies renouvelables si on veut sortir des énergies fossiles. Pour déterminer cet objectif de 10350GWh en 2030, nous avons croisé les ambitions nationales de la loi sur l'énergie et la stratégie bas-carbone_avec le potentiel local. Cela nécessite c'est vrai l'installation d'éoliennes, mais ce n'est pas la région qui va en mettre partout ! Les projets ne se feront que s'il existe une volonté des élus et des habitants, qui n'aiment pas découvrir l'existence d'un projet industriel, qu'il soit éolien, photovoltaïque ou autre lors de sa balade du dimanche. Chaque territoire doit faire son diagnostic et s'ils trouvent le moyen de construire un mix renouvelable sans éoliennes, comme la SEM Energies Midi Atlantique à Jonzac, pourquoi pas. »

Faux nez du nucléaire ?

François Coutant dénonce par ailleurs « le bazar mis en Nouvelle-Aquitaine par une association nationale, la Fédération environnement durable, qui essaie de faire croire n'importe quoi ». Les anti-éoliens ne lésinent pas sur les arguments plus ou moins vérifiés : voisins rendus fous ou malades par le bruit, les ondes et les effets stroboscopiques (même si l'Anses, l'agence nationale de la santé environnementale, écarte tout impact), dévaluations immobilières de 20 à 40% de biens à proximité des éoliennes, incendies de forêt, « écocides » de chauve-souris et d'oiseaux décapités par les pales (pourtant démentis par plusieurs études conduites

sur le sujet), technologies achetées à l'étranger à défaut de filière industrielle française...

Contrairement au nucléaire, argument massue et point Godwin de l'échange avec les anti : nul besoin au nom du changement climatique de produire davantage d'électricité verte en France, car la production pour l'essentiel nucléaire et hydraulique « est l'une des plus décarbonées au monde », alors que les énergies renouvelables, intermittentes, nécessitent une production complémentaire, assurées par ses centrales thermiques au gaz ou au charbon.

Pour Françoise Coutant, comparaison n'est pas raison, puisque le nucléaire pose aussi des questions climatiques notamment sur l'impact collatéral de la production – une industrie lourde qui ne pourrait fonctionner sans énergie fossile – et sur la dette écologique envers les pays du Sud, qui fournissent l'uranium indispensable aux centrales françaises.

Autre arguments des anti : l'éolien augmenterait le prix des factures des Français, quand l'électricité nucléaire serait moins chère. Pourtant, les éoliennes de nouvelle génération nécessitent actuellement entre 57 et 79 euros d'investissement par mégawattheure, contre 63 euros pour le nucléaire du fait du « grand carénage » (l'entretien des centrales actuelles) et de la gestion de ses déchets, voire 70 à 150 euros pour le futur EPR de Flamanville.

« Dangereuse décroissance »

Quid enfin de la loi imposant de réduire la part du nucléaire à 50% du mix électrique français, et donc pour cela de fermer des réacteurs, dont une paire de la centrale girondine du Blayais ?

« 50%, c'est un chiffre idiot, si on ferme, il faut tout fermer, estime Jean-Louis Butré, président de la Fédération environnement durable, présent ce mardi à Bordeaux et qui milite depuis 15 ans contre les éoliennes en France. Je suis un ancien président d'une usine Seveso (Rhône-Poulenc), et plus une industrie décroît plus devient dangereuse. Si vous faites de la décroissance, il faut fermer 58 réacteurs en France. Mais ce serait détruire une industrie alors qu'EDF va mal. La priorité devrait être de sauver des emplois. »

Une autre serait de mener de vraies politiques d'économies d'énergie, afin de ne pas avoir à remplacer des réacteurs nucléaires potentiellement dangereux par des moulins à vent. Mais ce mardi à Bordeaux, ce mot d'ordre pas été prononcé. Pas plus que celui d'énergie citoyenne, des projets dans lesquels des habitants ou des collectivités s'emparent, y compris financièrement, des outils de production renouvelables. Désamorçant ainsi toute contestation, comme celle qui n'a pas manqué d'agiter l'Estuaire de la Gironde quand EDF a sorti du chapeau un projet de 80 éoliennes, sévèrement revu à la baisse.